



ASSOCIATION EQUI'BOUTX - Quartier Coumanie - 31440 BOUTX
T 09 73 31 17 28 - M 06 81 76 94 18 Mel association.equiboutx@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025-2026
Séjours vacances ou week-end 12 / 17ans

Formulaire d'inscription

Vous devez retourner ce dossier complété et signé avant le début du séjour



Le jeune :

NOM **Prénom** :

Date de naissance : **Lieu de Naissance** :

PHOTO

Numéro CAF : (fournir l'attestation de quotient familial)

Référent :

Nom et prénom :

Aide sociale à l'enfance de.....

Adresse mail : Téléphone :

Téléphone **Astreinte ASE** :

Nom et prénom du père.....Autorité parentale OUI NON

Nom et prénom de la mère.....Autorité parentale OUI NON

Interdiction de communiquer avec (père, mère, autre...) :

Garde : Vit sous le toit familial / En famille d'accueil / Maison d'enfant / Autre

Si le jeune est confié à une famille d'accueil ou à une (des) institution (s)

Nom, prénom de la famille d'accueil

Adresse :

Tél..... E-mail :

Organisme ou N° du groupement de facturation :

Nom du service comptable et téléphone :

Si le jeune à des difficultés, merci de m'indiquer la solution de retour

Lieu.....Tél.

QUI contacter en cas de problème en cours de week-end ou lors d'un jour férié ?

Nom, prénom : **Téléphone mobile** :

Nom / prénom du jeune :

Dates de séjour convenu : Convoyage Equi' Boutx oui non

Si oui n° de téléphone de la personne qui l'accompagne au point de RDV

Trajet aller..... Trajet retour.....

Si non,

Heure d'arrivée : Comment..... Heure de départ :Comment

N° de téléphone du TAXI + nom de la compagnie de taxi : arrivée :.....Départ :.....

OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION



Quelques mots sur le jeune pour les animateurs :

- Timide Dynamique Sociable Raisonnable Anxieux Nonchalant
- Troubles du comportement Troubles alimentaire Enurésie Allergie
- Asthme Influénçable Mature pour son âge Immature pour son âge

Habitudes ou allergies alimentaires :

Il y t-il un comportement à surveiller : tabagisme, traitement, comportement, problématique, contact avec la famille, relation avec ses pairs, autre ... ?

Si y a un trouble du comportement, merci de préciser :

Documents nécessaires à son inscription (obligatoires):

- ❖ Copie de la CMU ou Mutuelle
- ❖ Attestation de quotient familial
- ❖ Assurance de responsabilité civile Compagnie d'assurance et N° de contrat.....
- ❖ Fiche sanitaire de liaison (autorisation pour les soins médicaux ou l'hospitalisation) + Documents permettant de vérifier que les mineurs sont à jour de leurs vaccinations (carnet de vaccination, attestation du médecin,...)
- ❖ Certificat médical autorisant la pratique des activités
- ❖ Ordonnances des traitements en cours
- ❖ Copie pièce d'identité
- ❖ L'attestation au test d'aisance aquatique

Quelques questions utiles :

- ❖ Le jeune fume t-il ? O oui - O non
- ❖ A-t-il un téléphone portable ? O oui - O non Quelle marque ? n° de tél
- ❖ A-t-il de l'argent de poche ? O oui - O non Combien ?
- ❖ Pouvons-nous lui en avancer ? O oui - O non Combien ? Facturation ?
- ❖ O Autorise O N'autorise pas

L'association Equi'Boutx à utiliser l'image du jeune pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux, et en dehors (sur le blog, le site internet, les réseaux sociaux, les journaux, prospectus, flyers .

- ❖ O Autorise O N'autorise pas l'enfant à voyager seul lors des transferts entre son foyer ou son domicile et le centre de vacances Equi'Boutx.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SEJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT : ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ

.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT
(FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNEES DE L'ORGANISME DU SEJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
ASSOCIATION EQUI'BOUTX / ACCUEIL D'ENFANTS
Coumanie - 31440 BOUTX

Fixe : 09 73 31 17 28

Mobile : M 06 81 76 94 18

OBSERVATIONS

.....
.....
.....

L'attestation au test d'aisance aquatique en ACM

L'attestation au test d'aisance aquatique en ACM est obligatoire afin de pratiquer les activités nautiques prévues sur le séjour de votre enfant. Elle doit nous être envoyée avant le séjour. - Si votre enfant ne possède pas d'attestation, vous trouverez ci-dessous une attestation type de test à faire remplir à la piscine par une personne habilitée (Ce document est un exemple et peut être remplacé par un document type de votre piscine).

ATTESTATION DE REUSSITE

Au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils collectifs de mineurs (ACM)
En séjour de vacances, la pratique des activités aquatiques et nautiques est subordonnée à un test préalable et à la production d'une attestation délivrée par une :

- Personne titulaire du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique)
- Personne titulaire du BEESAN (Brevet d'état d'éducateur sportif des activités de la natation)

Le test consiste à vérifier l'aptitude du mineur à :

- ❖ Effectuer un saut dans l'eau
- ❖ Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- ❖ Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- ❖ Nager sur le ventre sur 20 mètres
- ❖ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

.....

...

Titulaire du diplôme : N° :

.....

Atteste que (Nom, Prénom) : Né(é) le :

A réussi le test

Avec brassières de sécurité

Fait à : Le :

Cachet : Signature :

Arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM

Certificat médical autorisant la pratique des activités

Je soussigné (e) :

Agissant en qualité de

Certifie que l'enfant Né (e) le :

- ❖ Ne présente pas de signe de maladies contagieuses cliniquement décelable et peut être admis en collectivité
- ❖ Ne présente aucune contre-indication pour la pratique des sports cités ci-dessous : (Ce certificat est établi pour le centre de loisirs des 10/16 ans. Inutile de supprimer les activités non adaptées aux âges. A barrer uniquement celles pour lesquelles l'enfant présente une contre-indication)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Natation | <input type="checkbox"/> Canoë / Kayak |
| <input type="checkbox"/> Plongée ou Natation en mer avec masque, palmes et tuba | |
| <input type="checkbox"/> Activités nautiques (voile, planche à voile, catamaran, optimiste, laser pico) | |
| <input type="checkbox"/> Ski bus | <input type="checkbox"/> VTT |
| <input type="checkbox"/> Rafting | <input type="checkbox"/> Canyoning |
| <input type="checkbox"/> Randonnée pédestre | <input type="checkbox"/> Course d'orientation |
| <input type="checkbox"/> Ski alpin | <input type="checkbox"/> Escalade |
| <input type="checkbox"/> Spéléologie | <input type="checkbox"/> Athlétisme |
| <input type="checkbox"/> Equitation (poney, cheval) | |
| <input type="checkbox"/> Sports collectifs (volley, rugby, football, basket, beach soccer, thèque...) | |
| <input type="checkbox"/> Tennis et tennis de table | <input type="checkbox"/> Boxe |
| <input type="checkbox"/> Hip Hop | <input type="checkbox"/> Rollers, trottinettes, patins à glace |
| <input type="checkbox"/> Gymnastique rythmique et sportive, expression corporelle, trampoline | |
| <input type="checkbox"/> Arts martiaux (judo, karaté, Capoeïra, Tai jitsu, Aikido, Viet Vo Dao...) | |

Nombre de lignes rayées :

Le présent certificat est délivré à la demande de :et remis en mains propres.

Fait à : Le

Cachet du Praticien

Signature :



Association EQUI BOUTX



REGLEMENT INTERIEUR

Pour le bien être de tous, quelques règles de vie simples à respecter.

LE FONTIONNEMENT

LES HORAIRES

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités prévues le matin, l'après-midi ou le soir

Lever	8h30 à 9h30
Petit déjeuner :	9 h 30 à 10 h 30
Déjeuner :	12 h 30 à 13 h 30
Goûter :	16 h à 16 h 30
Dîner :	19 h 30 à 20 h 30
Coucher :	23 h pour les jeunes de moins de 14 ans et 23h30 pour les autres

LES REPAS

Les repas sont des moments d'échanges, portables, casque, lecteurs de musique seront récoltés au début du repas.

Les traitements médicaux seront donnés à ceux qui en ont à prendre.

Tout le groupe doit être présent à table même si l'appétit est manquant

L'animateur sert la part de chaque jeune au gré de son appétit en faisant attention à ce que tout le monde puisse être servi.

L'animateur donne seul le signal du lever de table à tout le groupe ; personne ne quitte la table sans que le repas ne soit achevé par tous.

LES CHAMBRES

Les chambres seront fermées entre 10 h et 13 h 30 et 14 h 30 à 17 h afin de permettre au personnel d'entretien de pouvoir effectuer le ménage et éviter les vols ou « emprunts » pouvant résulter de trop de liberté de circulation.

03/01/2022

Page 6 sur 8

Les chambres doivent être tenues le plus proprement possible, rangées, linge sale mis en sac pour être soit lavé, soit emporté. Le linge sale qui traîne dans une chambre collective développe des odeurs que tous n'ont pas à supporter.

Les garçons n'ont pas le droit d'être dans les chambres des filles.

Les filles n'ont pas le droit d'être dans les chambres des garçons.

Les rapports sexuels sont strictement prohibés dans l'enceinte de l'établissement pendant la durée du séjour.

LA SALETE ET LE MANQUE D'HYGIENE

Le jeune veille à avoir une hygiène corporelle quotidienne, toilette du matin + douche le soir

Le linge de toilette prêté doit être restitué et être utilisé exclusivement pour la toilette.

Les teintures de cheveux ne sont pas acceptées pendant le séjour, le vernis à ongle doit être posé à l'extérieur de la chambre.

Un minimum de propreté en collectivité est à observer en privilégiant un minimum d'hygiène. Il n'est pas normal que des enfants arrivent en séjour de vacances avec des **poux** ! La propagation est très rapide en groupe. Vous devez être vous-même très vigilant et signaler toute invasion constatée afin que nous puissions y remédier aussitôt.

LE LINGE SALE

Chacun est responsable de son linge sale. Un planning est mis au point avec les animateurs afin de créer un roulement en évitant ainsi toute accumulation.

Le linge sale sera déposé avant 12 h dès que les animateurs auront donné leur accord

LES SERVICES

Chaque jeune devra respecter le dispositif de répartition des tâches au niveau individuel et collectif (nettoyage des chambres, service de table,).Un planning est élaboré par les animateurs et éventuellement les jeunes pour les répartir équitablement.

LE RESPECT

TOUT LE MONDE doit parler la même langue afin d'être **compris par TOUS**. L'introduction volontaire de mots étrangers dans la conversation venant perturber et nuire à la compréhension de l'échange verbal sera sanctionnée.

Bien évidemment ce paragraphe ne s'applique pas aux jeunes étrangers en apprentissage de notre langue lesquels au contraire se verront aidés par tous pour progresser dans la maîtrise du français.

LA VIOLENCE

La violence verbale ou physique entre enfants ou envers les adultes ne sera pas tolérée, tout geste, toute parole visant à rabaisser, humilier, blesser et porter atteinte à l'intégrité de la personne, est strictement interdit. Chacun a droit au respect et à la différence, quel qu'il soit

Les adultes sont à votre écoute et à votre disposition pour vous aider à résoudre les problèmes conflictuels ou autres.

L'inobservation de cette règle essentielle motivera le renvoi définitif avec l'accord des adultes responsables.

LA MAUVAISE EDUCATION

Nul n'a le droit de cracher dans l'enceinte de l'Etablissement. Il est également inadmissible de polluer les pièces communes volontairement, d'éructer à table.....

Les fumeurs doivent utiliser les lieux tolérés et se servir des pots à mégots lorsqu'ils ont terminé.

LA CASSE ET LE VANDALISME

En cas de détérioration ou casse du matériel, pour quelque cause que ce soit, la contrepartie financière sera demandée pour remplacement à l'auteur des faits. JE CASSE, J'ABIME, JE PAYE

Si aucun enfant n'assume la responsabilité de son acte, la collectivité sera tenue pour solidaire et à ce titre, le montant du remplacement ou de la réparation sera partagé également entre tous les présents au moment des faits.

N'ayez aucune crainte pour que nous puissions trouver les fonds nécessaires. Votre argent de poche est accessible via vos organismes de garde.

Le vandalisme répété par le même jeune sera sanctionné par l'exclusion définitive.

LES VOLS

Si vous êtes en possession de : MP3, IPOD, CD, Téléphone portable, Console, Argent, Bijoux... Vous avez le choix : soit vous nous les confiez, soit vous les gardez mais dans ce cas là, vous êtes entièrement responsable en cas de perte ou de vol.

En cas de vol, il sera proposé une fouille intégrale des bagages et des vêtements avant chaque départ. Les bagages une fois contrôlés seront stockés dans un lieu fermé à clef jusqu'à l'heure du départ.

LES CIGARETTES

Il est interdit de fumer aux jeunes de moins de 16 ans.

Le seul lieu toléré pour fumer se trouve sur la terrasse du centre, devant le barbecue.

Si un jeune fume hors de ce lieu il se verra confisquer ses cigarettes.

Lors du coucher et de la pratique des activités, les cigarettes ainsi que les portables seront remis à l'animateur de service obligatoirement.

RAPPEL : il est formellement interdit de FUMER dans l'intégralité du bâtiment, ceci concerne également la cuisine et les chambres du personnel.

LES TELEPHONES PORTABLES

Durant les activités et après 23h, le portable sera récupéré par l'animateur. Si l'animateur juge que le jeune en fait un usage abusif il lui sera confisqué (restitué dès lors que l'animateur l'estimera possible)

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Le téléphone d'Equi'Boutx est autorisé uniquement sur un téléphone FIXE avec l'accord des animateurs et en temps limité et planifié.

ALCOOL et DROGUE

Tout enfant surpris en possession ou consommant ces produits se verra signifier son renvoi immédiat.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

TITRES DE TRANSPORT

Les billets de train et autres titres de transport sont à remettre impérativement aux animateurs dès l'arrivée au centre. Dans le cas contraire, la responsabilité du centre ne sera pas engagée en cas de vol ou de perte.

SORTIES DU CENTRE

Les sorties de l'Etablissement sont strictement interdites sans les animateurs. Aucune possibilité d'aller au village non accompagné d'un animateur.

Cette règle a été mise en place suite au comportement malhonnête et irresponsable de certains jeunes et ce de façon répétitive.

Les fugues seront immédiatement déclarées en gendarmerie avec toutes les conséquences qui peuvent en découler (réfèrent ASE, foyer, juge...). Après une fugue, le retour sur le centre ne sera pas possible. Les affaires personnelles abandonnées à cette occasion prendront du temps à être acheminées vers votre nouveau lieu.

LE VEHICULE / MINIBUS

Le chauffeur du minibus a droit au respect et à la considération, il travaille pour vous. Le port de la ceinture est obligatoire à toutes les places.

Il est interdit de manger, de boire, de fumer dans le minibus.

Il est interdit de chahuter, de mettre ses pieds sur les sièges, d'abandonner des déchets, papiers, bouteilles et autres encombrants que vous venez d'utiliser.

LE PRESENT REGLEMENT EST AFFICHE AU BUREAU

Chaque enfant à son arrivée aura signé au préalable ledit règlement et ne pourra, par conséquent en ignorer les règles. Le règlement aura valeur de contrat entre EQUI'BOUTX et le jeune.

Stéphane Mottarella

Président de l'Association

03/01/2022

Page 8 sur 8